

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 11

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— L'administration devrait alors renouveler chaque année le personnel de ses classes ?

— La maîtresse de classe peut se renouveler elle-même chaque année, ce qui est le remède à la routine.

— Vous parlez comme cet excellent M. Pommard. Mais je voudrais aller plus avant, aux racines du défaut, à sa psychologie.

— Les arguments par lesquels vous démontrez que la sincérité est une nécessaire vertu n'ont point perdu de leur valeur, depuis quinze ans que vous les employez ; les raisons du bien ne s'usent pas. C'est donc en vous qu'il faut chercher l'usure et la déficience.

D'où vient le mordant de votre première leçon ? Vous l'avez donnée sous l'impression d'une sérieuse et prochaine préparation, avec le désir de guérir vos élèves du vice opposé. Le ton de votre voix, la vibration, la chaleur avec laquelle vous prononciez certains mots, certaines phrases, vos yeux, vos traits, vos gestes, votre attitude, tout décelait votre conviction, et combien vous étiez désireuse de faire passer cette conviction dans les jeunes cœurs qui vous écoutaient.

Et l'émotion se communique. Les gestes, les attitudes, la voix, la fermeté de l'affirmation même, saisissent les élèves ; leurs nerfs vibrent à l'unisson de nos nerfs ; leurs cœurs battent à l'unisson de notre cœur. Il s'établit promptement, dans toute foule, et dans toute classe, une diffusion interpersonnelle des sentiments, des états d'âme et des mentalités.

Vos arguments ont, dans la suite, moins saisi les esprits de vos jeunes auditeurs, parce que leurs cœurs ont été moins touchés. Vos raisons d'être sincère ne s'usent pas ; mais l'émotion s'use. Cette flamme, cette vibration, cet élan, cette conviction se sont atténués avec les années et les répétitions. Entendez-moi bien : votre intelligence n'est pas moins convaincue de l'excellence de la sincérité ; mais l'émotion a diminué, la passion s'est éteinte. Or, c'est l'émotion, c'est la passion, qui donne à la parole humaine son mordant ; une émotion, notez-le, qui ne soit point factice, qui ne provienne point d'un artifice du tremblement de la voix et du tragique des gestes. La passion doit jaillir spontanément, chaude et forte, du cœur convaincu. Ceux-là ne versent pas dans la routine, encore qu'ils se répètent, qui maintiennent leur âme vivante et vibrante, qui renouvellent, non les mots de leur enseignement, mais leur foi en la vérité qu'il contient, au bienfait qu'en procure sa communication...

— Mais je crois en la sincérité ; je ne saurais vraiment y croire davantage.

— Gardez-vous alors de simplement *réciter* l'acte de foi en la sincérité que vous avez écrit dans votre cahier, il y a quinze ans ; *vivez* votre foi d'aujourd'hui devant vos enfants d'aujourd'hui. Et vous ne saurez point d'expérience ce qu'est dame Routine, ennemie de M. Pommard. C'est le bonheur que je vous souhaite, à vous et à vos écoliers.

— Ainsi soit-il, M. l'abbé, et merci !

Du Courrier de Genève.



BIBLIOGRAPHIE

Feuilles d'hygiène et de médecine populaire, éditées par Attinger, frères, à Neuchâtel. Abonnement pour la Suisse : 3 fr. 50.

Sommaire du N° 5 du 15 mai : Créons des sanatoriums populaires pour tuberculeux chirurgicaux : Dr E. Mayor. — Respirons bien. — Notes et nouvelles : Le tétanos déclaré doit guérir. L'apprentissage de l'ordre chez les tout petits. La propreté. — Recettes et conseils pratiques.

* * *

L'Echo d'Afrique, organe de la Sodalité de saint Pierre Claver, bulletin mensuel illustré, publié par les soins de cette Société, paraissant en français, italien, anglais, polonais, allemand, tchèque, slovène et hongrois. Honoré de la bénédiction des Papes Pie X et Benoît XV. Abonnement ordinaire : 3 fr., — Abonnement de bienfaiteur : 5 fr. S'adresser aux Bureaux de *l'Echo d'Afrique* : Rome (23), Via dell'Olmata, 16. *Fribourg (Suisse), rue de la Préfecture, 208.*

Sommaire du numéro d'avril : En faveur de la Presse indigène (lettre de S. E. le Cardinal Gasparri). — A travers l'Afrique. — Chronique de la Sodalité (Rome). — Les troupiers du Bon Dieu chez le Négus Mikael par le R. P. Gruson, supérieur du Vic. apost. d'Abyssinie.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans sa session de mai, le Grand Conseil, délibérant sur la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés de l'Etat a voté, sur la proposition de M. le député Antoine Morard, un amendement comportant le principe d'équivalence entre les diverses caisses de retraite instituées dans le canton. C'est un point important acquis pour la caisse du corps enseignant primaire et secondaire, mais il est vivement à désirer que l'application de ce principe ait lieu dans le plus bref délai possible. Il y va de l'intérêt de l'école fribourgeoise : la solution pratique doit être considérée comme pressante par les magistrats et les mandataires du peuple.

Dans la même session, l'Autorité législative a admis la proposition du Conseil d'Etat de créer un nouvel arrondissement scolaire en dédoublant à la fois les arrondissements IV B et V actuels. La décision aura son effet dès le 1^{er} octobre prochain. Le nouvel arrondissement comprendra, comme on le sait, les écoles des cercles de justice de paix du Mouret, de Farvagny, — moins les paroisses d'Ecuvillens et de Corpataux, — de La Roche et de Vuippens. Ce progrès était indispensable à la marche normale des classes des deux plus grands districts du canton.

Bâle. — *Le vote bâlois sur l'instruction religieuse.* — C'est un réjouissant événement que le vote du peuple bâlois du 24 avril restituant à la religion la place qui lui appartient dans le programme de l'instruction de la jeunesse.

Nous avons parlé, l'an dernier, avec détails, de la réforme scolaire bâloise. Un des points en était l'enseignement religieux. Bâle-Ville avait eu, jusqu'alors, l'enseignement biblique interconfessionnel. Les catholiques, à bon droit, n'en étaient pas satisfaits et les meilleurs esprits, du côté protestant, convenaient que ce système d'instruction religieuse était mauvais pour plusieurs raisons, notamment parce que la qualité en dépendait trop des dispositions du maître chargé de la donner et parce qu'il, conçu pour satisfaire tout le monde, il n'avait pour résultat que de semer l'indifférentisme.

Tout le monde était donc d'accord pour abolir cet enseignement et lui substituer l'instruction dogmatique donnée par les soins des autorités ecclésiastiques. Il était entendu qu'on mettrait gratuitement à leur disposition les locaux nécessaires et qu'on ménagerait dans